



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 10 décembre 2001**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :  
le 29 Novembre 2001

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 14 décembre 2001

**Subvention aux associations sur proposition de l'Office Municipal  
des Sports (OMS)**

[\[Annexe\]](#)

Président :

**M. Bernard BELLEC - Maire de Niort**

**Présents :**

*Adjoints :*

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, Mme Nicole GRAVAT,  
M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise  
HALAT, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Luc DELAGARDE, M.  
Joël RENOUX, M. Rodolphe CHALLET

*Conseillers :*

Mme Andrée CHAREYRE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Danièle GANDILLON,  
M. Michel GENDREAU, Mme Geneviève RIZZI, Mme Catherine REYSSAT, Mme  
Marie-Edith BERNARD, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Rémy LANDAIS, M.  
Bernard JOURDAIN, M. Gérard ZABATTA, Mme Isabelle RONDEAU, Mme Valérie  
UZANU, M. Amaury BREUILLE, Mlle Karen NALEM, M. Alain GARCIA, Mme  
Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme  
Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, Mme  
Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

**Secrétaire de séance :** Karen NALEM

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à Mme Andrée CHAREYRE.  
Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.  
M. Michel PAILLEY donne pouvoir à M. Amaury BREUILLE.  
Mme Nathalie HIBERT donne pouvoir à Mlle Fabienne RAVENEAU.  
M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à M. Franck GIRAUD.

**Excusés :**

*Conseillers :*

M. Jacques LAMARQUE, M. Jean-Louis EPPLIN

**CONSEIL MUNICIPAL DU 10 décembre 2001**

DELIBERATION D2014242001

**Vie Associative/Jumelages**

**Subvention aux associations sur proposition de l'Office Municipal  
des Sports (OMS)**

Monsieur Alain BAUDIN, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale, et sur avis de l'Office Municipal des Sports (OMS)

Au titre de 2001 et dans la limite des crédits qui ont été ouverts au Budget, les subventions annuelles à allouer aux associations affiliées à l'Office Municipal des Sports (OMS) (en complément des subventions soumises aux CM des 9 et 28 mai 2001) ont été arrêtées aux montants figurant dans le tableau ci- dessous.

N°	ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS 2000 (pour mémoire)	SUBVENTIONS 2001		
			CM du 09/05/2001	CM du 10/12/2001	soit en Euros
4004	Amicale Laïque niortaise	8.875 F	3.420 F	<b>3.000 F</b>	457,35 Euros
4010	Judo Club Niortais	26.954 F		<b>24.633 F</b>	3.756,34 Euros
				<b>27.633 F</b>	4.212,62 Euros

**Imputation budgétaire : 924.400.6574 #04091**

Pour obtenir le versement de la subvention de fonctionnement mentionnée, l'association doit avoir remis à l'Office Municipal des Sports, les rapports d'activités et financiers relatifs à l'année 2000 ainsi que le budget prévisionnel pour l'année 2001, qui lui ont été demandés.

De plus, au titre de l'année 2001, la Ville de Niort a souhaité qu'au moins 5 % de la somme sur laquelle l'Office Municipal des Sports a force de proposition, puisse être affectée aux jeunes des clubs pratiquant au niveau régional. La répartition proposée est la suivante (voir tableau en annexe)

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire à verser les sommes ainsi définies.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour : 43  
 Contre : 0  
 Abstention : 0  
 Non participé : 0  
 Excusé :

Pour le Maire de Niort  
 Bernard BELLEC  
 L'Adjoint Délégué

Alain BAUDIN

[Ordre du jour](#)